

La littérarité de la conférence publique au XIX^e siècle

Pierre Rajotte

Volume 16, Number 2 (47), Winter 1991

Jovette Marchessault

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200902ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200902ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rajotte, P. (1991). La littérarité de la conférence publique au XIX^e siècle. *Voix et Images*, 16(2), 304–322. <https://doi.org/10.7202/200902ar>

La littérarité de la conférence publique au XIX^e siècle

par Pierre Rajotte, université Laval

Jusqu'à tout récemment, nos histoires littéraires se limitaient au palmarès des grands auteurs et des grandes œuvres. Par le fait même, elles n'accordaient que peu d'intérêt à certains genres ou à certaines pratiques intellectuelles dont l'importance est plutôt quantitative que qualitative. Le cas de la conférence publique, connue sous le terme anglais de « lecture » publique, l'illustre on ne peut mieux. Pratique littéraire courante s'il en fut au XIX^e siècle¹, cette dernière demeure malgré tout une *terra incognita* dans l'historiographie littéraire. Cette indifférence mérite certainement d'être remise en cause aujourd'hui, au moment où l'histoire littéraire abandonne de plus en plus la présentation hiérarchique traditionnelle des œuvres, au profit de l'analyse des processus constitutifs de la littérature et de ses pratiques.

Au XIX^e siècle, la conférence publique désigne un discours réflexif destiné à être lu ou déclamé, dans le but de persuader un auditoire initié ou non de la valeur d'une thèse ou de l'utilité d'une conduite quelconque. Pratiquée à l'occasion dans un cadre non institutionnel, elle demeure avant tout une activité propre aux associations « littéraires » reconnues au Bas-Canada sous diverses appellations (institut canadien, institut national, institut des artisans, institut catholique, cabinet de lecture, société de discussion, société historique et littéraire, etc.). Mais la question est de savoir comment elle s'inscrit dans le champ littéraire du XIX^e siècle. Certaines conférences² se sont certes imposées par la diffusion et la réception dont elles ont été l'objet; toutes n'ont pas la même valeur parce qu'elles ne jouissent pas toutes de la même reconnaissance. Certaines par exemple sont reproduites *in extenso* dans les journaux, d'autres ne sont que résumées. Bon nombre ne sont qu'annoncées. D'autres survivent par la publication en brochure. Quelques-unes enfin reçoivent une consécration majeure en étant incorporées à des recueils

-
- 1 Pour l'ensemble du Québec, une recherche sommaire nous a permis de relever plus de mille conférences entre 1824 et 1900, dont près de quatre cents publiées *in extenso*.
 - 2 Les conférences d'Étienne Parent et de Louis-Antoine Dessaulles par exemple.

comme le **Répertoire national**³. Nous voudrions cependant aller au-delà de ces consécration externes pour examiner plus spécifiquement les références explicites à un état de la littérature, et les phénomènes d'intertextualité qui font reconnaître ces *textes* comme littéraires.

D'entrée de jeu, force est de constater que la dimension littéraire, telle que nous la concevons aujourd'hui, est presque toujours absente des conférences. Comme le remarque Sylvain Simard, la société québécoise du XIX^e siècle, *où l'existence individuelle et collective est toujours en péril, n'est pas le lieu idéal pour l'apparition d'un genre littéraire nourri d'introspection ou préoccupé d'esthétique*⁴. Par ailleurs, la conférence publique ne saurait trouver son prétexte dans une fiction. En tant que discours critique, elle suppose une démarche intellectuelle en principe incompatible avec le discours proprement narratif et les œuvres issues du seul travail de l'imagination. Visant d'abord à instruire, à soutenir une thèse, à poser une économie du réel représentée en termes d'observation et de vérité, elle ne saurait aspirer à la littérarité autrement qu'accessoirement, pour dissimuler l'aridité de la démonstration, ou la sécheresse d'un conseil.

Il en va tout autrement cependant, si l'on considère que le littéraire s'inscrit dans une langue qui se distingue dans son expression du parler quotidien. La pratique de la conférence apparaît alors propice à une forme de littéraire dont les marques les plus récurrentes demeurent le recours à des procédés de rhétorique (construction de l'argumentation et figures du discours, souvent codifiées par une longue tradition), et une pratique de l'intertextualité citationnelle et allusive (recours à des lieux communs qui renvoient sans cesse aux autorités reconnues dans le champ littéraire).

En réalité, la conférence publique au XIX^e siècle se développe selon une stratégie générale qui a pour fin l'adhésion suffisante des auditeurs aux thèses qu'on leur présente. Or l'intensité de l'adhésion qu'il s'agit d'obtenir ne se limite pas à la production de résultats purement intellectuels, au fait de déclarer qu'une thèse paraît plus probable qu'une autre, mais bien souvent elle sera renforcée par la manière dont on formule sa pensée. On sait en effet que certaines façons de s'exprimer produisent un effet d'esthétique ou de lecture, lié à l'harmonie, au rythme, à l'imaginaire, à la logique, à d'autres qualités purement formelles, et qu'elles ont une influence argumentative par l'admiration, la vraisemblance ou l'appel aux connaissances qu'elles produisent. Qui plus est, nous aurions tort de soutenir que les conférenciers, sacrifiant

3 James Huston, *le Répertoire national ou Recueil de littérature canadienne*, Montréal, Lovell et Gibson, 1848-1850, 4 vols.

4 Sylvain Simard, « L'essai québécois au XIX^e siècle », *Voix & images*, vol. VI, n^o 2, hiver 1981, p. 261.

tout à l'information exacte et utile, aient négligé pour autant le plaisir de l'auditeur. Pour instructif qu'il soit, leur discours ne vise pas moins à divertir, voire à séduire, alliant ainsi « l'utile à l'agréable », selon la formule restrictive dont on se sert à l'époque pour définir la « bonne » littérature.

Par ailleurs, la présence d'un parti-pris de scientificité dans les conférences n'est pas incompatible avec la présence du littéraire. Même si le champ scientifique tend de plus en plus à se spécifier au XIX^e siècle, plusieurs conférences s'inscrivent malgré tout dans une longue tradition d'indistinction entre les deux champs. Ainsi, alors même que la visée du conférencier est en principe de saisir l'extra-texte et de représenter objectivement une des vérités du monde, il n'est pas rare que le discours renvoie à d'autres discours et que, partant, entrent en jeu des référents textuels qui tendent à produire ou à reproduire une réalité intelligible, un imaginaire social, un récit des événements du monde. Il y a alors absence de référent dans le sens où l'entend Todorov quand il souligne que les mots employés par l'écrivain *n'ont pas de référent (denotatum) mais uniquement une référence qui est imaginaire*⁵. La conférence du jésuite Georges Schneider sur « Les comètes » illustre bien cette coprésence du littéraire et du scientifique. Tout scientifique qu'il puisse paraître *a priori*, le sujet est en réalité le prétexte à un étalage d'érudition livresque, à la citation de grands auteurs latins : Justin, Suétone, Pline, Virgile, Tacite.

*Ainsi, encore, Suétone, racontant les jeux qui furent célébrés après la mort de César, l'an 43 avant J.C. « Tout-à-coup, dit-il, et pendant la célébration des jeux, l'on vit paraître en plein jour une magnifique étoile chevelue, stella critina, et elle brilla pendant 7 jours consécutifs. Le peuple n'eut qu'une voix pour déclarer que c'était l'âme de César transportée au ciel ».*⁶

À la limite, la comète n'est pas étudiée pour elle-même, en ce sens que ses caractéristiques propres ne font pas l'objet d'explication, mais sont un prétexte à remémorer le discours auquel elles ont donné lieu. La couleur des queues des comètes, par exemple, est l'occasion de rappeler un passage de l'*Énéide* :

*Les queues de certaines comètes ont quelquefois présenté des nuances rougeâtres. C'est à cette circonstance sans doute que fait allusion Virgile quand il a dit : « cometæ sanguinei lugubre rubent ».*⁷

5 Tzvetan Todorov, *Littérature et signification*, Paris, Librairie Larousse, 1967, p. 117.

6 Georges Schneider, « Les comètes », *Écho du Cabinet de lecture paroissial [désormais ECLP]*, vol. I, n° 12, 15 juin 1859, p. 185.

7 *Ibid.*, p. 188.

Bref, pour certains conférenciers, le paradigme de la science est plus livresque qu'empirique. À la limite, leur position est semblable à celle des géographes de la Renaissance qui enseignaient toujours la géographie des Ptolémées alors que n'importe quel navigateur au long cours pouvait infirmer leur science.

On ne saurait, d'autre part, faire fi de la dimension idéologique des conférences. Quand François-Xavier Trudel déclare que *le libéralisme est comme un vent brûlant qui dessèche les cœurs*⁸, ou que Louis-Wilfrid Marchand estime qu'il n'y a pas de poison plus subtil ni plus dangereux que le mauvais livre⁹, nous avons affaire à des formulations qui ne sont pas vérifiables expérimentalement. Leurs propos, *a contrario* du traité scientifique, relèvent de la fiction, car ils substituent l'image à la réalité. Leur visée n'est pas tant de décrire la réalité telle qu'elle est, que d'imposer un point de vue sur elle; à cette fin ils recourent à des procédés qui agissent non seulement sur leur public, mais sur le monde qu'ils décrivent. Quand Charles Thibault, Hyacinthe Rouxel, François-Xavier Trudel et d'autres encore¹⁰, définissent la nation canadienne-française comme *un regroupement de catholiques chargés par la Providence d'une mission spirituelle en Amérique*, ils ne constatent pas un fait qui a préexisté à leur intervention discursive. Ils énoncent avant tout la volonté qu'il en soit ainsi. Par là ils réalisent la synthèse projective de la connaissance sociale ou, pour reprendre les termes de Roland Barthes au sujet de l'écriture stalinienne, ils réussissent à *donner le réel sous sa forme jugée*¹¹. L'important n'est plus de dire ce qui est vrai, mais de rendre vrai ce qui est dit.

La question qui se pose alors est de savoir quelle forme de contenu prend le littéraire dans la conférence, et comment on peut le saisir au fil du texte. À ce chapitre un point paraît devoir retenir notre attention : l'échange d'une culture littéraire commune. *L'appartenance à la littérature ou à la sous-littérature*, remarque Robert Escarpit, *ne se définit pas par des qualités abstraites de l'écrivain, de l'œuvre ou du public, mais par un type d'échange*.¹² *Le littéraire*, estime Denis Saint-Jacques, *n'est pas une qualité intrinsèque aux écrits et qui leur serait immanente. Il est plutôt une valeur donnée à certains écrits par*

8 F.-X. Trudel, « Les destinées du peuple canadien », ECLP, vol. II, n° 19, 18 mai 1861, p. 160.

9 Louis-Wilfrid Marchand, « L'heureuse influence des Cabinets de lecture et l'influence néfaste des mauvais romans », ECLP, vol. I, n° 5, 1^{er} mars 1859, p. 75.

10 Charles Thibault, « La mission providentielle des Canadiens français en Amérique », ECLP, vol. IX, 1867, p. 949-958; Hyacinthe Rouxel, « La grandeur et l'importance de Ville-Marie dans les desseins de la Providence ou Vocation de Montréal », ECLP, vol. I, n° 23, 1^{er} décembre 1859, p. 354-361; F.-X.-A. Trudel, « Les destinées du peuple canadien », ECLP, vol. III, n° 17, 15 mai 1861, p. 141-144; vol. III, n° 18, 11 mai 1861, p. 148-149; vol. III, n° 19, 18 mai 1861, p. 155-160.

11 Roland Barthes, *le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, p. 21.

12 Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, Paris, P.U.F., 1978, p. 25.

ceux qui les pratiquent, producteurs et consommateurs.¹³ Autrement dit, les conférences apparaissent littéraires dans la mesure où leurs producteurs ont réussi à les préformer en fonction des idées reçues sur la littérature; c'est-à-dire en fonction d'un « horizon d'attente », de la présence ou de l'absence de certains traits discriminants attendus par le public auquel les conférenciers s'adressent.

Nous pourrions donc en venir à la définition suivante de la conférence marquée littérairement: un discours dans lequel l'auteur, de par sa culture littéraire, c'est-à-dire sa formation et/ou ses lectures, a inscrit des référents textuels et des formes esthétiques menant à un effet de lecture dont ses pairs reconnaissent la valeur. Pratiquée au sein d'associations « littéraires », la conférence apparaît particulièrement propice à cette forme d'échange. Dans certaines de ces associations en effet, on voit se constituer un système synchrone d'inter-relations dans lequel des jeunes, après avoir reçu une formation qui les prépare à la consommation et à la production de la rhétorique, sont portés de par leurs intérêts communs, à se regrouper pour former un champ propice à leurs activités, c'est-à-dire pour mieux se former mutuellement dans l'art de la rhétorique. De ce point de vue, la manifestation dans une conférence de la canonique privilégiée par la formation classique suffirait à en faire un texte légitime. Mais la question à poser est: dans quel sens les pratiques associatives évoluent-elles? Théoriquement, le processus d'autonomisation s'engage à partir de l'indétermination pour évoluer vers la spécification. Certains cercles de discussion, d'abord liés à la culture littéraire latine véhiculée par la formation scolaire, devraient normalement se spécifier et tendre vers la constitution d'une culture littéraire qui leur est propre. Or qu'en est-il en réalité? Quelle est la culture littéraire qui tient lieu de monnaie d'échange symbolique dans les conférences? La culture latine enseignée dans les collèges classiques a-t-elle préséance sur la culture contemporaine? En répondant à ces questions, nous devrions être en mesure de déterminer la nature de l'inscription du littéraire dans les textes, et en particulier, de savoir si les conférenciers se sont émancipés ou non de la culture ancienne qu'on leur imposait dans les collèges.

La culture ancienne

Dans la conférence publique du XIX^e siècle, la culture littéraire ancienne occupe une place d'autant plus importante qu'elle est souvent la seule que les conférenciers aient assimilée, en particulier au cours de leur formation collégiale. Rappelons en effet que le *cursus studiorum* au Séminaire de Québec et au Collège de Montréal, de

13 Tiré d'une communication prononcée au colloque sur « La littérature », en novembre 1989, au Musée de la Civilisation de Québec.

même que dans les autres collèges, s'inscrit dans la tradition de la *ratio atque institutio studiorum*, dont le programme régulier, conçu dans la perspective humaniste du XVI^e siècle, ne considère comme littéraire que les textes des auteurs latins et grecs. Certes avec le temps, des extraits de classiques français s'ajoutent aux exemples latins et grecs, mais ce n'est jamais qu'à titre de complément. La notion de littérature demeure en effet largement déterminée par la culture latine et les auteurs français n'ont droit de cité que dans la mesure où ils y correspondent. Ainsi s'impose une hiérarchie qui ne manque pas d'influer sur la façon d'apprécier les auteurs contemporains. Même en plein romantisme, c'est encore en leur trouvant des affinités avec les Anciens que certains conférenciers arrivent à s'en faire une idée. Dans sa conférence sur « Les progrès littéraires et scientifiques au XIX^e siècle », Joseph Duhamel compare Chateaubriand et Lamartine à de nouveaux Homère et Virgile; Lord Byron incarne *l'Homère de la Grande-Bretagne*, que dire de Madame de Staël, *ce martyr relégué à Coppet, comme Ovide dans la Thrace*; Lamennais est hypostasié en *Titan* mythologique qui *entasse la philosophie sur la théologie, Pélion sur Ossa*, enfin Victor Hugo dans *l'expansion enthousiaste de ses convictions politiques [...] retrace l'idée du monstre d'Horace «jouant avec les léviathans de l'abîme» tant il se montre terrible, et inspire l'horreur de la monarchie et du despotisme*¹⁴. D'autres conférenciers ont le même réflexe. Le Docteur Painchaud donne Marie-François-Xavier Bichat pour *l'Hippocrate français*¹⁵; l'abbé Holmes qualifie Georges Cuvier d'*Aristote des temps modernes*¹⁶. Autant dire que les auteurs anciens, véritables parangons de la littérature, ont fixé les archétypes de la littérarité, et que les textes modernes tirent leur valeur de leur plus ou moins grande conformité aux modèles.

Cette dépendance des conférenciers à l'égard d'une culture littéraire grecque ou latine se reflète de diverses façons dans leurs textes. Certains structurent leur discours comme le préconise *De dispositione* (exorde, proposition, division, narration, preuve, péroraison). D'autres fondent leur argumentation sur la déduction, et en particulier sur la forme syllogistique, soit le mode de raisonnement reconnu depuis Aristote comme le plus « noble » en raison de sa grande rigueur. Mais c'est avant tout par le recours aux procédés de rhétorique, aux « lieux communs », à la citation latine, à l'allusion mythologique et à l'histoire ancienne comme principe d'argumentation

14 Joseph Duhamel, « Les progrès littéraires et scientifiques au XIX^e siècle », le *Pays*, vol. V, n° 138, 26 décembre 1856, p. 2

15 Joseph Painchaud, « Lecture sur les habitudes », le *Canadien*, vol. XX, n° 3, 13 mai 1850, p. 1.

16 Jean Holmes, *Conférences de Notre-Dame de Québec*, Québec, A. Côté et Cie, 1850, p. 29.

et d'ornementation, que l'influence latine se manifeste le plus explicitement. Les dimensions restreintes de cette étude ne nous permettant pas de voir en détail ces différents procédés, nous nous limiterons à quelques exemples d'intertextualité.

Que ce soit pour renforcer un argument, pour illustrer un propos, pour établir une définition ou tout simplement pour faire l'étalage d'érudition, les conférenciers émaillent leur discours de citations latines. Cicéron, Virgile, Horace, Platon, Homère pour ne nommer que ceux-là, tiennent lieu de référents spontanés. C'est que dans l'esprit même des études classiques, ces auteurs ont une valeur archétypale non seulement au plan esthétique, mais également pour leur vision du monde, comme si leurs œuvres représentaient le monde idéal des origines auquel il faut sans cesse se reporter pour donner un sens au monde présent. À la limite, leurs sentences sont données pour des vérités qui suppléent à l'argumentation :

*Virgile dans ses églogues fait dire cette vérité à son berger : « numeros memini, si verba tenerem ».*¹⁷

*Voir ou sentir, juger ou vouloir ne sont pas la même chose pour l'âme; Homère l'a dit : « video mellora, proboque, acteriora sequor », et c'est ce que chacun de nous a souvent éprouvé.*¹⁸

En fait, les conférenciers font appel aux auteurs antiques comme on se réfère à une autorité. Ambroise Pariseault par exemple invoque Cicéron pour faire admettre une définition sur laquelle va se greffer toute son argumentation :

*Avant d'entreprendre cette tâche et pour le bien faire, il faut nécessairement que nous nous entendions sur ce mot de gloire, que nous en ayons une définition juste et exacte, qui serve de base à la preuve. Cicéron va nous la donner lui-même : « Gloria est illustris ac pervulgata multorum, magnorum, vel in suos, vel in patriam, vel in omne genus hominum, fama meritorum ».*¹⁹

Au demeurant, pour les conférenciers, le latin est une marque distinctive d'appartenance à une classe. En citant des extraits de Cicéron, des vers de Virgile ou d'Horace, ils affichent ostensiblement leur statut de lettré. Marc-Aurèle Plamondon prend Cicéron à témoin non pas tant pour spécifier les effets des belles-lettres que pour situer le niveau de son discours :

17 Joseph Painchaud, « Seconde lecture sur les habitudes », *le Canadien*, vol. XX, 80, 13 novembre 1850, p. 1.

18 Étienne Parent, « De l'intelligence dans ses rapports avec la société, 2e lecture », *la Minerve*, vol. XXIV, n° 55, 6 février 1852, p. 1.

19 Ambroise Pariseault, « Discours en faveur de la gloire militaire », *ECLP*, vol. I, n° 8, 15 avril 1859, p. 124.

*Les belles-lettres, dit Cicéron, adoucissent les mœurs, délassent l'esprit; elles répandent un grand charme sur la société, forment l'esprit des jeunes gens et recréent celui des vieillards.*²⁰

En plus des citations latines, les références à la culture ancienne sont bien souvent des références à la mythologie. C'est que par son antériorité lointaine et largement connue, le mythe fournit un schéma explicatif pour des phénomènes non expliqués. *C'est en se réfractant à travers les aventures légendaires des héros ou des dieux que les actes humains, pensés dans la catégorie de l'imitation, peuvent révéler leur sens et se situer dans l'échelle des valeurs.*²¹ La montée de la science au XIX^e siècle illustre bien cette logique de l'identification et de l'assimilation. La période qui s'ouvre après 1850 en particulier, connaît deux orientations assez nettes et en apparence contradictoires. D'une part se manifeste un goût marqué pour l'antiquité et le classicisme, retour au passé; de l'autre s'affirme l'influence de la science et de son objectivisme, regard vers l'avenir. Ce paradoxe se traduit chez certains conférenciers par un recours systématique à la mythologie pour donner un sens aux nouvelles découvertes scientifiques:

*Mais l'invention qui a fait oublier toutes les autres découvertes, c'est celle de ce nouveau messenger, de ce Mercure moderne qui a centuplé la marche du progrès et de la civilisation des peuples, c'est l'application de la vapeur. [...] Je vous le demande, mesdames et messieurs, que sont auprès de cette grande découverte, les forces fabuleuses de l'antiquité, la masse d'Hercule, et les cents bras de Briarée ?*²²

Monde mythologique et monde de la science sont donc subsumés sous une même réalité. Tout se passe comme si, en dominant la nature et en se libérant de la servitude qu'elle faisait peser sur lui, l'homme s'élevait à la condition des dieux. Dans une forme de tri par dichotomie, Étienne Parent témoigne éloquemment de cette déification de la science:

S'il était donné à un habitant de l'Élisée, de revenir au séjour des mortels, sans boire en passant de l'eau du Léthée, bien entendu, quel ne serait pas son étonnement, de voir que l'homme a fait plus que réaliser les merveilles dont l'imagination antique avait peuplé le monde mythologique! En effet, son Jupiter tonnant eut-il des carreaux plus foudroyants que ceux de nos artilleurs? Et son Mercure, messenger de l'Olympe, en fit-il jamais plus que nos télégraphes électriques? Les

20 Marc-Aurèle Plamondon, « Discours d'inauguration de l'Institut canadien de Québec prononcé le 17 février 1848 », *le Canadien*, vol. XVII, n° 123, 25 février 1848, p. 2.

21 J.-P. Vernant, *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, F. Maspero, 1974, p. 45.

22 Joseph Duhamel, *op. cit.*, p. 2.

*oùtres d'Éole seraient aujourd'hui impuissantes contre les bouilloires de nos vaisseaux à vapeur. Il verrait nos modernes Icares se faire presque un jeu d'une tentative qui coûta la vie à celui de la fable. Et quel œil olympien pénétra jamais dans les profondeurs éthérées aussi loin que celui de nos astronomes ?*²³

On le voit, la mythologie sert de référent spontané pour illustrer les progrès titanesques de la science. C'est dire à quel point les confrenciers sont dépassés par les connaissances nouvelles. Même le progrès d'une association « littéraire » comme l'Institut canadien de Montréal est hypostasié en divinité incarnée. Après *cinq années d'existence*, estime Charles Mondelet, *il a grandi comme un géant, après avoir, comme Hercule, accompli des choses merveilleuses*²⁴.

Le mythe biblique voisine le mythe antique dans les conférences. Le mythe originel, en particulier, sert de référence fréquente aux ultramontains, car outre l'avantage d'être bien connu, il illustre de façon archétypale la séduction, le mensonge et la corruption. Rien d'étonnant alors qu'on y fasse constamment allusion pour dénoncer l'influence subversive de ce que les ultramontains appellent les *mauvaises lectures*. L'idéologie, qui est une simplification du réel, recourt à une telle stratégie parce qu'elle fait plus appel à l'émotif qu'à l'intelligible. Il est plus facile de connaître par ressemblance, de ranger dans les mêmes cases des objets comparables, que de construire une case particulière pour tout ce qui n'est pas identique :

*[...] la bibliothèque est pour le jeune homme, avide de s'instruire, un paradis des délices ! [...] Adam fut heureux tant que son cœur demeura dans l'innocence, c'est l'image du bonheur que goûte le jeune homme avant le jour de la séduction ; hélas ! comme Adam, le jeune homme se laissera séduire et le Cabinet de lecture, si le prêtre n'y est présent, sera le lieu choisi pour la tentation. [...] En effet, le jeune homme contemple le livre défendu, et il se persuade qu'il est bon ; plus il regarde, plus il est ébloui de sa beauté, la vue seule le lui rend délicieux ; enfin, il approche la main et il saisit le livre fatal pour en faire l'aliment de son intelligence. Infortuné jeune homme, la science du mal a empoisonné ton âme, elle mourra !*²⁵

Les propos de l'abbé Firmin Vignon ne peuvent être plus explicites. Le livre est au jeune homme ce que la pomme est à Adam, c'est-à-dire

23 Étienne Parent, « Du travail chez l'homme (lu à l'Institut canadien de Montréal, le 23 septembre 1847) », le *Répertoire national*, vol. IV, Montréal, J.M. Valois, 1893, p. 52-53.

24 Charles Mondelet, « La culture de l'intellect [...] », l'*Avenir*, vol. III, n° 79, 9 février 1850, p. 1.

25 Firmin Vignon, « La présence du prêtre dans un cabinet de lecture », *ECLP*, vol. I, n° 21, 1^{er} novembre 1859, p. 329.

l'objet par lequel s'exerce la tentation. Tout se passe comme s'il s'agissait avant tout de lier dans l'esprit de l'inconscient des auditeurs (et lecteurs) toute velléité de lire de « mauvais livres », à un phénomène excessivement dangereux. La crainte ou l'effroi provoqués par les conséquences adamiques qu'entraîne l'acte de lire dispensent dès lors le conférencier de toute véritable explication relative aux liens qui unissent la cause à ses résultats. En d'autres mots, la référence à une situation archétypale, le mythe originel, remplit ici une fonction bien précise : elle présuppose que l'histoire se répète, que tout homme ne fait que reproduire le geste d'Adam. La répétition de l'histoire fait alors consister la sagesse à prévenir les causes qui ont engendré des effets irréparables.

*Ce funeste dénouement, Messieurs, ne nous conduit-il pas à notre conclusion ? Répétons-la donc et disons : oui, la présence du prêtre dans le Cabinet est utile, car elle peut détourner des lèvres du jeune homme le poison de la science du mal, et empêcher que la bibliothèque ne devienne pour le tentateur un instrument de séduction.*²⁶

Outre l'allusion mythologique et la citation latine, c'est peut-être par le biais de l'histoire que la pensée antique influence le plus directement la réflexion des conférenciers. Même dans un siècle que d'aucuns appellent le siècle de l'histoire nationale, les nombreuses allusions à l'histoire ancienne, en particulier à l'histoire de Rome, de Carthage, de Sparte et d'Athènes, continuent de faire fortune chez bon nombre de conférenciers. C'est que, dans la formation collégiale de ces derniers, la place accordée à l'histoire moderne est de loin inférieure à celle de l'histoire ancienne, du moins jusqu'à l'engouement suscité par les travaux de François-Xavier Garneau (1845-1852). De plus, l'enseignement classique, fidèle à la tradition humaniste, avalise le mythe de l'âge d'or selon lequel le monde aurait atteint sa perfection à son origine et se dégraderait depuis. L'homme, *ce dieu tombé*, selon l'expression de Lamartine, peut essayer de retrouver cette perfection définie une fois pour toutes *ne varietur*, mais non la dépasser.

*Il ne serait pas déraisonnable de prétendre que notre civilisation européenne moderne n'est que la civilisation grecque renouvelée, reprise après plusieurs siècles de barbarie et sur certains points imparfaitement rappelée à sa perfection première. Ce que les plus hautes et plus brillantes facultés de l'esprit humain peuvent produire de mieux, les philosophes et les poètes de la Grèce nous en ont offert des modèles dans tous les genres.*²⁷

²⁶ *Ibid.*

²⁷ D^r Papineau, « Sur les généralités de l'histoire naturelle et sur la manière de l'étudier », *la Revue canadienne*, vol. III, n^o 13, 13 mars 1846, p. 50.

Poser la question en ces termes, c'est admettre que l'antiquité représente une sorte d'absolu, un monde idéal auquel il faut sans cesse se reporter pour donner du sens au monde présent. C'est dire également que les exemples les plus anciens ont le pas sur les plus récents, car ils jouissent de la perfection des origines.

La masse des exemples historiques tels qu'ils sont présentés se répartit entre quelques procédés nets qu'il serait possible de classer en fonction du dessein de l'orateur. Point n'est besoin de s'y attarder longtemps cependant pour voir que le passé n'est jamais pensé autrement qu'en fonction de son utilité pour le présent ou pour l'avenir. Car telle est bien la grande question : en invoquant les situations archétypales de l'histoire ancienne, les orateurs tentent de fixer les grandes lignes de l'action qu'ils proposent à leur auditoire. C'est à l'histoire romaine par exemple que se réfère Henri Taschereau pour prévenir les querelles intestines au sein de la société canadienne-française :

*[...] notre nationalité est si forte et si vivace, qu'elle n'a plus de combat à soutenir, qu'elle n'a plus que des luttes à empêcher entre ses propres enfants, heureuse, si comme Véturie arrêtant Coriolan au seuil de Rome, elle pouvait réussir plus souvent à désarmer ou à faire taire un compatriote menaçant ou dénigrant ses frères!*²⁸

Cet étalage d'érudition pourrait facilement nous laisser croire que les conférenciers possèdent une bonne connaissance de la culture ancienne. Pour peu qu'on s'y arrête cependant, on s'aperçoit qu'elle se limite généralement à ce qui est au programme dans les collèges. Rien d'étonnant à ce que Cicéron et Virgile soient les plus cités, puisque dans les classes plus avancées, l'étude des œuvres se concentre sur le premier pour la prose et sur le second pour la poésie. De plus, dans la mesure où elle se limite à des extraits, cette étude des grands auteurs est loin de donner une idée d'ensemble de leurs œuvres²⁹. Autant dire que le plus souvent les conférenciers n'en connaissent que les extraits ou les vers qu'ils ont mémorisés ou pris en note au collège. Certains indices comme des citations tronquées et de nombreux témoignages directs l'illustrent bien.

Qui de nous peut, sans être attendri, répéter des vers de Virgile qui nous sont si familiers et que nous avons appris par

28 Henri T. Taschereau, « Considérations sur la conférence prononcée par M. Louis P. Turcotte... », *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, vol. I, n° 3, 1874-1877, p. 118.

29 Les maîtres s'attachaient surtout, en rhétorique, à l'élocution, aux arguments et au raisonnement des auteurs, *faisaient une cueillette attentive des « lieux communs », ces phrases bien frappées que chaque élève devait consigner dans son calepin [dans le but] d'enrichir son vocabulaire et de constituer un trésor où puiser de belles citations à insérer dans les compositions, les discours ou les sermons.* Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français*, Fides, 1978, p. 169.

*cœur dans notre heureux temps de collège ? « Nos patria fines, et dulcia linquimus arva; Nos patriam fugimus... Et dulcis moriens, reminiscitur Argos ».*³⁰

Par ailleurs, compte tenu de l'esprit an-historique dans lequel la mythologie et l'histoire ancienne sont enseignées, il y a lieu de relativiser la connaissance réelle qu'en ont les élèves à la sortie des collèges. En effet, bien qu'elle tienne une grande place dans les plans d'études, l'histoire ancienne, et en particulier l'histoire romaine, n'est enseignée que pour ses modèles de vertus ou de vices. L'étude des civilisations pour elles-mêmes semble dénuée d'intérêt³¹. Il s'ensuit que plusieurs conférenciers ne connaissent de l'histoire ancienne que quelques exemples-clés qui sont passés dans la culture courante des lettrés. Parmi ces exemples, on compte notamment celui de Véturie arrêtant son fils Coriolan aux portes de Rome :

*Remontez au berceau des âges: n'y voyez-vous pas la main d'une femme opérant partout le prodige, présidant aux destinées des plus grands empires? [...] C'est la mère de Coriolan arrêtant à elle seule aux portes de Rome désespérée les vengeances d'un vainqueur dans son fils irrité contre son ingrate patrie.*³²

Tous aussi nombreux sont ceux qui, pour illustrer *les charmes et la puissance de l'éloquence*, évoquent le célèbre exemple de Cicéron, qui à l'âge de soixante-et-un ans, défendant la cause de Ligarius, désarme la colère de César [...]³³. Non moins connus que l'histoire romaine, certains exemples empruntés à la Bible s'imposent également par leur fréquence. J.O. Fontaine, par exemple, illustre les malheurs des Acadiens de la déportation en les assimilant au peuple élu :

*Quels devaient donc être les sentiments de ces pauvres bannis, si heureux naguère dans ce beau pays dont la violence seule les avait arrachés. Comme les Hébreux sur les bords de l'Euphrate, ils pleuraient au souvenir de leur Acadie, et nourrissaient l'espoir d'y mourir.*³⁴

30 Joseph Painchaud, « Seconde lecture sur les habitudes », le *Canadien*, XX, n° 79, 11 novembre 1850, p. 1.

31 Pierre Savard, « L'enseignement de l'histoire de la géographie », dans *Aspects de l'enseignement au Petit Séminaire de Québec (1765-1945)*, par Marc Lebel, Pierre Savard et Raymond Vézina, Québec, Société historique de Québec, 1968, p. 81-102.

32 Joseph-Guillaume Barthes, « Essai sur l'abolition de la peine de mort », *l'Avenir*, vol. III, n° 33, 20 avril 1850, p. 1.

33 P. M. Bardy, « Sur la Création et l'Homme », le *Canadien*, vol. XVII, n° 131, 15 mars 1848, p. 1-2.

34 J.O. Fontaine, « La corvée des fileuses », *Annuaire de l'Institut canadien de Québec*, vol. I, n° 2, 1874-1877, p. 35.

Étienne Parent recourt également aux pérégrinations des Hébreux dans le désert pour mettre en garde le père Chiniquy qui incite les Canadiens à s'expatrier à Bourbonnais :

*Soyez le seul à imiter parmi nous la conduite de ces lâches Israélites, à qui la peur de l'ennemi et la rude vie du désert faisaient regretter les oignons d'Égypte, et qui excitaient le peuple hébreux à y retourner; cessez vos invitations anti-patriotiques.*³⁵

Nous aurions tort cependant de croire qu'il n'existe pas d'exceptions. Ainsi, Étienne Parent témoigne d'une connaissance approfondie de la littérature latine. Il peut par exemple recenser tous les petits auteurs qui ont traité d'agriculture: Magon, Varron, Columelle et Palladius³⁶. De plus, ses conférences sont littéralement truffées d'allusions mythologiques. Tantôt par exemple, c'est à de nouveaux Géants qui entassent un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion d'utopies prestigieuses...³⁷ qu'il compare la masse populaire en révolte; plus loin c'est Thésée qu'il invoque pour réclamer une meilleure législation en matière d'éducation: *il serait temps qu'un nouveau Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps*³⁸. Le docteur Joseph Painchaud se démarque également par une fréquentation assidue de Platon. Il peut non seulement citer le philosophe grec, mais également faire référence à ceux qui ont eu une influence sur ses théories, en particulier Socrate, Euclide, Démocrite. Au reste, il ne manque pas une occasion de faire parade d'érudition. D'autres conférenciers s'illustrent également. Dans un discours « Sur les généralités de l'Histoire naturelle et sur la manière de l'étudier »³⁹, le Dr Papineau procède à une synthèse des théories de plusieurs anciens philosophes et savants grecs: Thalès, Anaximandre, Anaximène, Anaxagore, Archélaüs, Pythagore, Empédocle, Héraclite, Zénon d'Élée, Leucippe, Épicure, Démocrite, Aristote et Platon. Pour mettre en parallèle la charité chrétienne et la charité païenne, Adélard Boucher⁴⁰ invoque des instances aussi diverses que

35 Étienne Parent, *Considérations sur le sort des classes ouvrières*, Québec, Imprimerie de E.R. Fréchette, 1852, p. 26.

36 Étienne Parent, « L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité (lu à l'Institut canadien de Montréal, le 22 janvier 1846) », le *Répertoire national*, vol. IV, Montréal, J.M. Valois, 1893, p. 16.

37 Étienne Parent, « De l'intelligence dans ses rapports avec la société 2^e lecture », la *Minerve*, vol. XXIV, n^o 55, 6 février 1852, p. 2.

38 Étienne Parent, « Considération sur notre système d'éducation populaire [lu à l'Institut canadien de Montréal le 19 février 1848] », le *Répertoire national*, vol. IV, Montréal, J.M. Valois, 1893, p. 327.

39 Dr Papineau, *op. cit.*, p. 50-51.

40 Adélard Boucher, « De la charité chrétienne », *ECLP*, vol. VI, n^o 11, 1^{er} juin 1864, p. 166-167; vol. VI, n^o 12, 15 juin 1864, p. 181-183.

Virgile, Sénèque, Cicéron, Minutius Félix, Tertullien, Diodore, Hérodote, Plutarque, le prophète Isaïe et les Écritures saintes. Que dire enfin de Napoléon Bourassa, dont le séjour en Italie est l'occasion de visiter, livre en main, les lieux rendus célèbres par Virgile. À plusieurs reprises, en effet, Bourassa procède par délégation en évoquant non plus la scène originelle, mais la représentation symbolique qu'en a donnée le poète latin. En abordant la ville de Cumes par exemple, il ne cherche pas tant à la décrire telle qu'elle s'offre à son regard, qu'à rappeler les hauts faits dont elle fut le site :

*Cumes s'élevait un peu plus loin. L'histoire et Virgile donnent la plus haute idée de cette ville, la plus antique de l'Italie et qui jouait encore un rôle important dans le Moyen-Âge. Le Poète de la Mantoue fait aborder son héros près de ses murs: (Il dit; rend leur essor aux ailes des vaisseaux, Et Cumes, enfant d'Eubée a reçu le héros. Énéide vi, v. 1 et 2.). On le suit au temple d'Apollon où il alla prier les Dieux de lui être favorables. Les ruines de ce temple sont là; on accompagne le chef Troyen à l'ancre de la fameuse Sibylle, qui est auprès. On trouve sur ses traces: «La forêt de l'Averne avec ses lacs immondes».*⁴¹

L'absence de la description, on le voit, se fait au profit d'un travail de référentialisation, d'intertextualité qui réécrit le réel en fonction d'une œuvre littéraire connue des lettrés à l'époque, en l'occurrence l'*Énéide*. Le vécu du voyageur cède le pas à ses connaissances livresques :

*Enfin, on arrive avec Énée jusqu'à l'entrée du Tartare, qui est sans doute la Solfatara ou quelque cratère éteint, qui existait du temps de Virgile; on désigne même sous le nom de Champs Élisée, une plaine qui avoisine ces lieux. Le sixième chant de l'*Énéide* a été évidemment composé sur ces merveilleuses données de la Nature.*⁴²

En se détournant de l'objet référentiel, le geste descriptif invite l'auditeur (le lecteur) à la reconnaissance, à se ressouvenir des textes qui constituent sa mémoire et sa formation littéraire. En somme, ces quelques exemples d'intertextualité, qu'il faudrait évidemment compléter par l'inventaire de procédés de rhétorique, de «lieux communs», de stratégies argumentatives, etc., montrent à quel point les conférenciers sont tributaires de leur formation collégiale qui demeure, du moins jusqu'en 1850⁴³, fortement médiatisée par la littérature latine et la culture ancienne.

41 Napoléon Bourassa, «Description de Naples et ses environs», ECLP, vol. I, n° 2, 15 juin 1859, p. 180.

42 *Ibid.*

43 Claude Galarneau, *op. cit.*, p. 173.

La culture moderne

Par rapport à la culture ancienne, la culture moderne occupe une place de beaucoup moindre importance dans les conférences. Certes, la formation littéraire dans les collèges y est pour beaucoup, mais même en dehors des cours, les élèves peuvent difficilement avoir accès aux auteurs français contemporains, leurs lectures étant étroitement surveillées et les bibliothèques à leur disposition, plutôt limitées; sans compter que les livres, qui transitent de l'Angleterre, coûtent cher. De là à dire que la plupart des finissants quittent le collège sans avoir pris de contact réel avec la littérature française contemporaine, il n'y a qu'un pas.

L'inaccessibilité des auteurs contemporains n'explique cependant pas à elle seule leur présence plutôt réduite dans les conférences. En effet, même si les conférenciers ont accès à des journaux qui diffusent la littérature française ou encore à des bibliothèques privées, au cours de leur cléricature par exemple, et parviennent ainsi à s'initier à la culture contemporaine, leur formation classique les amène tout naturellement à exprimer des réserves et à nuancer l'intérêt qu'ils y trouvent. En d'autres termes, l'inscription du littéraire, qui se veut une façon de partager une culture avec ses pairs, les incite à s'en tenir aux modèles traditionnels et reconnus. Or, dans la mesure où les «recentiores» ne correspondent pas à la canonique, à la norme littéraire, véhiculée dans la formation collégiale, on peut supposer que leur présence n'ajouterait pas à la valeur des conférences.

À ces réserves, s'ajoutent les condamnations dont font l'objet les auteurs contemporains, et en particulier les romantiques. Pour les tenants du classicisme en effet, seuls les écrivains reconnus pour leur orthodoxie classique et religieuse méritent d'être cités avec enthousiasme. Les noms de Bossuet, Racine, Fénelon, Pascal, Fléchier, Balmès, par exemple, ont droit tout particulièrement au chapitre. Derrière le ton dogmatique, pointe également une large tolérance à l'endroit d'apologistes comme Joseph de Maistre, le vicomte de Bonald, Lacordaire et surtout Chateaubriand. En revanche, les Voltaire, Rousseau, Sue, George Sand, Hugo, Michelet et Dumas, pour ne nommer que ceux-là, n'ont droit à aucune clémence. Dans ce contexte, s'institue un consensus implicite sur les écrivains à citer ou à éviter. Même Louis-Antoine Dessaulles, réformateur s'il en fut, reconnaît que certains auteurs ont moins de crédit que d'autres. Pour ajouter à son argumentation, il s'escrime constamment à trouver ses preuves chez des auteurs orthodoxes :

D'ailleurs je le demande à tous ces faiseurs de diatribes; qu'est-ce que c'est que la raison? Voici la réponse de M. de Lamartine. «La raison humaine est la confidente divine de la Providence sur la terre [...]». Le nom de M. de Lamartine n'est-il pas assez orthodoxe, passons à ceux que voici. St.

Augustin, St. Thomas d'Aquin, Bossuet, Fénelon, Malebranche n'avaient pas si mauvaise opinion de la raison humaine que tous ces petits St. Thomas en frac qui infestent nos rues. ⁴⁴

Non moins reconnu pour ses idées contestataires, Arthur Buies évite également les auteurs suspects. Dans une conférence sur «Le progrès», où il démontre que, sans être inférieure à l'ancienne, la production moderne est axée sur de nouvelles valeurs liées au progrès de l'humanité, il s'en tient à des auteurs reconnus comme Lacordaire et Fénelon. S'il cite Rousseau, c'est pour le désavouer :

Je terminerai en citant une parole de J.J. Rousseau; mais c'est pour la réfuter. «Les peuples en vieillissant, dit-il, deviennent incorrigibles». Non je ne crois pas que cela soit une loi générale. Un peuple est toujours jeune tant qu'il conserve l'esprit de progrès. ⁴⁵

Ce semblant de consensus n'empêche quand même pas quelques-uns de faire preuve d'audace et de souligner la caducité de la veine antique. Gonzalve Doutre prend résolument parti en faveur du changement. Au mythe de l'âge d'or qui pose la situation des origines comme idéale, il oppose le concept positif de l'évolution :

N'allez pas chercher dans l'antiquité des exemples qui peuvent être bien beaux comme souvenir, mais qui sont loin de l'être dans l'application. Le monde marche comme le Juif Errant sans s'arrêter. Mais ce qu'il a de préférable au juif, c'est que sa route est moins la conséquence d'une punition que le résultat du progrès. ⁴⁶

On ne saurait nier que la querelle des Anciens et des Modernes n'ait eu quelques répercussions chez les conférenciers. Si la majorité persiste à croire que l'esthétique se confond avec l'imitation sans laisser de place à l'innovation, d'autres se gendarment contre cette attitude archaïque. Ainsi, dans sa conférence sur «Les progrès littéraires et scientifiques du XIX^e siècle», Joseph Duhamel a beau adopter un ton objectif, il se dissocie tout de même, ne serait-ce que par le titre de sa conférence, de ceux qui voient l'expression de la dégénérescence dans la littérature contemporaine. Plus explicite, P.-J.-O. Chauveau, celui-là même qui utilise plusieurs notions classiques dans **Charles Guérin**, sent le besoin de replacer les choses dans une perspective globale d'évolution littéraire. Selon lui, la

44 L.-A. Dessaulles, «Discours sur l'Institut canadien», le *Pays*, vol. XI, n° 143, 30 décembre 1862, p. 2.

45 Arthur Buies, «Le progrès», le *Pays*, vol. XIII, n° 135, 13 décembre 1864, p. 2.

46 Gonzalve Doutre, *le Principe des nationalités*, Montréal, Typographie du journal «le Pays», 1864, p. 68.

littérature contemporaine ne doit pas être présentée comme synonyme de décadence; au contraire elle doit plutôt être associée à un heureux élargissement des règles en vue d'une meilleure adaptation aux progrès de l'époque. Par conséquent il accueille le romantisme comme *une voie nouvelle*⁴⁷ offerte aux écrivains canadiens. Point de vue que reprend à son compte Arthur Buies:

*«Les arts ont péri», dit-on de toutes parts; non, les arts n'ont pas péri; ils ont pris un autre cours, ils ont en vue un autre objet, voilà tout. Ce que les anciens faisaient pour le charme de l'œil, nous, nous le faisons pour le bonheur et l'utilité des hommes. [...] les arts n'ont pas péri, mais ils ont changé de forme. L'esprit humain n'a pas toujours les mêmes aptitudes ni les mêmes tendances; à chaque époque son cachet particulier.*⁴⁸

Les protestations ne sont toutefois pas toujours d'une clarté cartésienne chez les partisans du changement. Dans la mesure où une attaque de front du classicisme aboutirait certainement à un échec tellement l'enseignement traditionnel a inscrit ce mode de pensée dans les esprits, plusieurs vont nuancer leurs propos ou, mieux, se livrer à une critique qui ne porte pas tant sur la littérature classique que sur l'éducation classique.

*[...] l'éducation, dans notre pays, est absolument fautive, je veux dire qu'elle est étrangère aux besoins du monde moderne, aux conditions nouvelles de société qu'établit le progrès des sciences [...]. Où sont nos cours d'histoire, cette science qui, grâce à la critique et aux découvertes modernes, a secoué ses vieilles légendes et les puérités innombrables qui en composaient autrefois presque tout le fond?*⁴⁹

En réalité, bon nombre de finissants des collèges classiques sont conscients du caractère limité et peu fonctionnel de leur formation. Aussi le débat s'engage-t-il autour des réformes à apporter. On sait qu'à l'origine, l'éducation classique, telle que l'instituèrent les jésuites dans la seconde moitié du XVI^e siècle, s'adressait à des jeunes aristocrates qui n'avaient nul besoin d'être savants pour faire leur chemin. Être «nés» suffisait pour assurer leur existence matérielle. Aussi l'éducation qu'ils recevaient visait-elle moins à les préparer à un métier ou à une profession qu'à leur noble condition. À cette fin, elle les faisait vivre dans un univers totalement inactuel,

47 P.-J.-O. Chauveau, «Sur l'état de la littérature française... (lu à l'Institut canadien de Montréal, le 26 juin 1847)», le *Répertoire national*, vol. III, Montréal, J.M. Valois, 1893, p. 211.

48 Arthur Buies, «Le progrès», *loc. cit.*, p. 2.

49 Arthur Buies, «La presse canadienne-française», dans *Conférences*, Québec, Typographie de C. Darveau, 1875, p. 12.

l'antiquité, où l'on ne parlait que le latin et auquel se rattachait une série d'exemples édifiants. On comprend qu'au XIX^e siècle, cette éducation soit remise en cause. Le commerce, l'économie, la politique, la recherche scientifique — toutes choses qui prennent une importance croissante dès le XVIII^e siècle — sont autant de *terra incognita* pour les petits Diafoirus formés dans les collèges. Joseph Doutre s'indigne devant ce jeune homme

qui pendant huit à neuf ans n[e] parl[e] que le langage des poètes, des historiens et des philosophes, et se trouv[e] tout à coup jeté dans une foule où personne ne souffl[e] mot de latin ou de grec, de littérature ou d'histoire. Tantôt il entend raisonner à ses oreilles les mots: politique, revenus, taxes, commerce, élections, droit public, économie; [...] mais qu'est-ce que tout cela, se demand[e]-t-il? je n'y comprendrai jamais rien. 50

Cette revendication d'une éducation plus en harmonie avec les aspirations modernes, n'est pas étrangère à la fondation, dès les années 1840, de plusieurs associations visant à parfaire l'éducation littéraire et scientifique des jeunes. Les jeunes libéraux de l'Institut canadien de Montréal par exemple, théorisent leur idéologie en puisant aux sources du savoir contemporain. Qui plus est, ils spécialisent leur intervention en la fondant sur un libre accès aux idées nouvelles. Leur action ne se fait toutefois pas sans heurts, en particulier avec le clergé qui y voit une remise en question de sa tutelle sur la formation littéraire. Qu'il nous suffise, à ce chapitre, de signaler la bataille autour de la bibliothèque de l'Institut.

En somme, l'opposition à l'emprise de la culture ancienne, si l'on peut parler d'opposition, se manifeste beaucoup plus à partir d'un discours sur l'éducation, sur le commerce, sur l'économie, la science et les questions politiques que sur la littérature proprement dite. Pour les Étienne Parent, Joseph Doutre, Arthur Buies, Jean-Baptiste-Éric Dorion, Paul-Richard Lafrenaye, entre autres, l'accès à la culture contemporaine est indispensable, avant tout parce qu'ils y voient une façon d'assurer à la nation canadienne le cachet essentiel à sa survie et à son développement. À leurs yeux, les progrès de l'éducation, des sciences, de l'industrie et de l'économie chez certains peuples ont imposé aux autres, non plus la convenance, mais le devoir de les suivre dans la voie de la connaissance et de l'instruction.

50 Joseph Doutre, «Le sixième anniversaire de la fondation de l'Institut canadien», *l'Institut canadien en 1852*, Montréal, 1852, p. 68-69.

Conclusion

En définitive, force est de reconnaître que la culture littéraire des conférenciers est largement tributaire du lieu où elle est dispensée, soit l'école, et reste dominée par la culture ancienne. À la lecture des conférences, on se rend compte que Cicéron, Virgile et Horace ont été largement mémorisés. Les citations latines, les allusions et les références à des situations historiques témoignent en faveur des auteurs latins comme référents spontanés pour l'explication du monde. C'est par l'établissement de parallèles avec la mythologie et l'histoire ancienne que les conférenciers donnent un sens à toute nouvelle situation qui s'impose à eux. C'est aussi par de tels parallèles que les conférenciers marquent leur appartenance au monde du savoir, de l'érudition et de la littérature. Il importe toutefois de relativiser leur connaissance réelle de la culture ancienne. Si elle reste à l'honneur chez certains, pour la grande majorité, elle se limite à quelques réminiscences de collège.

Quant à la culture moderne, ce n'est qu'avec beaucoup de réserves qu'on y fait allusion. Parce qu'ils sont tenus en suspicion, personne n'ose trop se réclamer des auteurs modernes, et en particulier des romantiques suspects de libéralisme. Certes il y a bien quelques regroupements de lettrés qui tentent de faire admettre une nouvelle vision des choses, en s'attaquant tout particulièrement à la désuétude de l'éducation classique et en insistant sur l'importance d'avoir accès à toutes les sources d'information contemporaines. Mais ils ne réussissent pas à contrebalancer les influences scolaires. Plutôt que de déterminer leurs propres codes, ils doivent se soumettre à ceux qu'on leur impose. Aussi est-ce à l'intérieur d'un utilitarisme moral et économique qu'ils tâcheront de faire avancer leurs idées. Autant dire que, dans l'ensemble, les conférenciers ne sont pas arrivés à s'émanciper de leur formation littéraire collégiale et que la présence de la culture ancienne dans leurs conférences semble suffire à les légitimer.